



**RESIDENCE JOSEPH CAUPERT**  
**ETABLISSEMENT HEBERGEANT DES**  
**PERSONNES AGEES DEPENDANTES**  
**48190 LE BLEYMARD**

Tél. : 04 66 48 61 15

Fax : 04 66 48 65 92

E-MAIL : maison-de-reteite.bleymard@wanadoo.fr

---

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**  
**DU 29 AVRIL 2015**

**PRÉSENTS** : DELBLAT Georgette, COMBES Maurice, CARCASSONNE Louis, DOMERGUE Pierre  
M. ARNAL, Mme GALZIN, M. GERVAIS, Mme FOLCHER

**ABSENTS EXCUSÉS** : CASTAN Hélène, AMOUROUX Marie Rose

**ASSISTAIENT À LA SÉANCE** : GESSON Marie Hélène, directrice déléguée  
ROUX Roselyne, cadre administratif

Mme GESSON ouvre la séance et remercie les membres présents.

**① Compte rendu de la précédente réunion :**

Mme GESSON demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale s'ils ont pris connaissance du compte rendu de la précédente réunion et si des observations sont à formuler.

*Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité ce compte rendu.*

**② Compte administratif 2014**

Mme ROUX présente et commente le compte administratif 2014.

L'établissement a réalisé 20 086 journées d'hébergement, 741 journées de plus que les prévisions (19 345) et une occupation moyenne de 54.90 lits. Sur l'année on dénombre 236 journées d'hospitalisation.

**Analyse des résultats**

**Fonctionnement :**

Le résultat comptable de l'exercice se décompose ainsi :

Hébergement : + 25 992.65 €

Dépendance : + 9 155.91 €

Soins : + 656.24 €

**Soit un excédent global comptable de + 35 804.80 €** toutes sections confondues

## **Investissements :**

Total des dépenses : 187 548.85 €

Total des recettes : 208 330.45 €

**Soit un excédent de 20 781.60 €**

Le résultat cumulé au **31 Décembre 2014** est donc un **excédent de la section d'investissement** de **165 380.03 € + 20 781.60 € = 186 161.63 €**

*Après en avoir délibéré les membres du Conseil d'Administration votent à l'unanimité le compte administratif et le rapport d'activités pour l'exercice 2014.*

### **③ Travaux**

Mme ROUX présente aux membres du Conseil d'Administration le projet de travaux devant être réalisés sur les trois années à venir. Elle rappelle qu'il est prévu la réfection de la toiture, la production d'eau chaude solaire et l'installation d'une chaufferie à bois. Le bureau d'études a été retenu et l'établissement a été destinataire de l'arrêté d'attribution de la subvention d'un montant de 141 600 €. Elle précise que l'établissement doit faire installer un compteur afin de quantifier le besoin d'eau chaude et de ce fait de dimensionner les panneaux solaires. Le bureau d'études est en contact avec l'ADEME qui nous accompagne dans ces différents projets.

### **④ Questionnaires de satisfaction**

- Mme GESSON commente les différents résultats des enquêtes de satisfaction réalisées auprès des résidents et des familles.
- M. ARNAL s'interroge sur le taux de participation des familles aux animations et fait remarquer que le tutoiement des résidents n'est pas pratiqué dans l'établissement.
- Les familles présentes sont satisfaites du résultat des enquêtes réalisées.

### **⑤ Questions diverses**

- Les résidents souhaitent 2 bancs supplémentaires pour s'asseoir à l'extérieur
- Il serait souhaitable que le plan incliné soit déneigé plus régulièrement l'hiver.
- Les résidents demandent à ce qu'un autre plan incliné soit installé sur le trottoir au Niveau 3 près des escaliers. Mme ROUX en prend note et le prévoit lors des futurs travaux d'aménagement.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30*